

## **OFFRE D'EMPLOI – TECHNICIEN - REGISSEUR/REGISSEUSE LUMIERES**

### **• Contexte de la mission :**

Le lieu de travail est le bâtiment le « Grand Manège » situé rue Rogier à 5000 Namur.

Le Centre d'Art Vocal et de Musique Ancienne gère la salle de concert de 750 places (Namur Concert Hall).

### **• Description générale de la fonction :**

Placé sous l'autorité du directeur et du régisseur général, le/la régisseur/régisseuse lumière est responsable de la préparation et de la mise en place des moyens nécessaires à la réalisation lumière d'un spectacle.

Il/elle conçoit, met et assure la mise en œuvre de tous les éclairages et effets lumineux de scène.

Il/elle collabore avec ses collègues pour la réalisation de l'événement.

### **• Description des tâches (à titre d'exemple) :**

Étude préalable de la fiche technique et contacts préalables avec les équipes artistiques et techniques accueillies.

Préparation et mise en place des moyens électriques nécessaires à la réalisation lumière d'un spectacle.

Réglage des éclairages avant le déroulement du spectacle.

Conduite lumière pendant la représentation.

Responsabilité de l'entretien du matériel d'éclairage.

Quand son travail d'éclairage est fini, il aide à la mise en place du matériel scénique et des divers équipements de la salle.

Participation à la maintenance des infrastructures.

Respect des consignes de sécurité.

### **• Profil (à titre d'exemple) :**

Compétences techniques

Intérêt pour les techniques et ses évolutions en lumière

Savoir s'adapter aux contraintes techniques et aux besoins artistiques de la production

Assurer la maintenance du matériel

S'adapter aux évolutions technologiques

Sens de l'initiative et de l'autonomie

Esprit d'équipe, d'intégration et de collaboration

Souplesse et adaptabilité au niveau des horaires inhérents au milieu du spectacle

### **Savoir-faire :**

Connaissance informatique de base (mail, Word, Excel)

Atouts :

Avoir une expérience dans ce domaine.

Connaissance des instruments et accessoires de musique.

Être en possession du permis B.

### **• Contrat :**

Engagement au plus tard au 1<sup>er</sup> mai 2024, temps plein de 38h, régime de 6 jours/ semaine.

Contrat employé(e) à durée indéterminée.

Commission paritaire 304 – 2.356,53 € salaire brut (si 0 année d'ancienneté proméritée).

Avantages supplémentaires : chèques repas à 8,00 € par jour presté, assurance groupe, prime de fin d'année, assurance DKV full.

Être domicilié dans un rayon de 70 km de Namur.

### **• Modalités :**

Envoyer sa candidature (cv et lettre de motivation) pour le vendredi 22 mars 2024 au plus tard.

Centre d'Art Vocal et de Musique Ancienne (CAV&MA)

Jean-Marie MARCHAL – Directeur

Rue Rogier, 82 à 5000 NAMUR ou par mail à [secretariat@cavema.be](mailto:secretariat@cavema.be)